

SOUTIEN AUX SALARIEES LICENCIEES

<u>Licenciements abusifs à la Ligue de l'Enseignement :</u> <u>Des licenciées dénoncent le bien fondé de leurs licenciements et réclament justice!</u>

Rappels:

Octobre 2015 : la Ligue de l'enseignement 31 engage une procédure de redressement judiciaire avec un constat de plusieurs millions d'euros de dettes.

De son côté, le secrétaire général a négocié son départ et, pour ses performances, le Conseil d'Administration lui accordera une prime qui aurait permis de financer un plan de formation qui n'a pas eu lieu. Prime plus élevée que la sommes des indemnités des licencié.e.s!!

Dans ce moment critique, la Ligue de l'enseignement 31 a choisi de considérer que les activités périscolaires et extrascolaires n'étaient pas rentables et a priorisé notamment le développement d'une activité commerciale dans une économie de marché social (Hôtellerie).

Ce choix a entraîné le licenciement de 33 personnes et le transfert de plusieurs centaines de salarié.e.s. Les salarié.e.s et les syndicats ont dénoncé au tribunal administratif l'injustice de ce PSE discriminatoire, notamment sans prise en compte des situations les plus précaires et avec la définition de catégories d'emploi partiale contestable (plus de 50 ans, parent isolé, handicap, salarié.e.s engagé.e.s syndicalement ...).

2 ans et demi après ...

D'une part, les activités en milieu scolaire qui ont été reprises en gestion par les autres opérateurs participent à leur bon développement et à la création d'emploi.

Et d'autre part, l'activité de la Ligue continue chaque année a être déficitaire. Les salariées ont été sacrifiées pour rien.

Des licenciées ont saisi le Conseil des Prud'Hommes pour faire valoir leurs droits afin de contester la rupture abusive de leur contrat de travail dans le cadre d'un PSE mis en œuvre de façon totalement arbitraire. Des emplois auraient pu être sauvés si l'obligation de rechercher un reclassement à la charge de l'employeur dans le cadre d'un licenciement économique avait été exécutée de manière loyale et sérieuse, ce qui n'est absolument pas le cas.

Les effets positifs de ces pertes d'emploi restent donc toujours à prouver à ce jour. Quel gâchis!

Appel à soutien :

Vous avez été nombreux et nombreuses à soutenir le mouvement social durant l'occupation du siège de la Ligue de l'enseignement 31. Des salariées résistent encore pour obtenir réparation.

Nous comptons sur votre solidarité.

RDV au CONSEIL DES PRUD' HOMMES (6 Rue Antoine Deville, Toulouse) MERCREDI 19 septembre 2018 à 13h30